

VILLE DE GENTILLY
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 17 mai 2018 à 21h
en mairie, salle des fêtes, place Henri-Barbusse
ENTRÉE LIBRE

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL

- Démission de Monsieur Adrien MARCILLE, conseiller municipal. Installation de Monsieur Mehdi HOUFANI.
- Démission de Madame Najia BEN FRAJ, conseillère municipale. Installation de Monsieur Nama CAMARA.

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 9 avril 2018

ADMINISTRATION GÉNÉRALE: compte-rendu des décisions prises par la maire sur délégation du Conseil municipal.

AFFAIRES MISES EN DÉLIBÉRÉ

PERSONNEL COMMUNAL

- Approbation de la convention de mise à disposition de personnel de la commune de Gentilly au profit de l'Établissement public de territoire Grand Orly Seine Bièvre dans le cadre des compétences Aménagement (dont la rénovation urbaine) et le développement économique.

LA COMMUNE PROPRIÉTAIRE

- Transfert de propriété de la parcelle communale G 106, sise 15 rue d'Arcueil à Gentilly, au Conseil régional d'Ile de France.

JEUNESSE ET VIE DES QUARTIERS

- Organisation des séjours jeunesse pour l'été 2018.

ENSEIGNEMENT

- Participation de la Ville aux dépenses de fonctionnement de l'école privée Saint-Joseph pour l'année 2017-2018.

ENVIRONNEMENT

- DÉCHETS-SYCTOM - Projet de transformation du centre de valorisation des déchets ménagers - Avis de la commune sur la demande d'autorisation d'exploitation et de permis de construire de l'Unité de valorisation énergétique (UVE), soumise à enquête.

AFFAIRES CULTURELLES

- Approbation du renouvellement de la convention triennale entre Art Diffusion/le Générateur et la Ville.

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

- Approbation de l'avenant n°1 à la convention de partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie du Val-de-Marne pour la mise à disposition de données statistiques.
- AVIS sur le Projet régional de santé deuxième génération (PRS2) dans le cadre de la concertation précédant son adoption par l'Agence régionale de santé (ARS)

COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

- Dissolution et liquidation du Syndicat des communes d'Arcueil et de Gentilly pour la création et le fonctionnement d'un OPIHLM.

AMÉNAGEMENT

- Engagement de la ville de Gentilly à l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) centres villes vivants de la Métropole du Grand Paris.

Informations, vœux et communications
du Conseil Municipal

- Proposition de vote d'une motion condamnant l'assassinat de Marielle Franco.
- Vœux du groupe Gentilly/Entente.

AFFAIRES DIVERSES

AFFAIRES SPORTIVES

- Approbation d'une convention avec la Croix Rouge Française pour la Fête à Gentilly et la Foulée gentillienne.

RELATIONS PUBLIQUES

- Approbation d'une convention de dispositif prévisionnel de secours avec l'association Croix Rouge Française pour la Fête à Gentilly 2018 au complexe Maurice-Baquet et au Parc Picasso.



La maire
Patricia TORDJMAN

